

COMITE de DIRECTION

PV N°3

Réunion du lundi 19 décembre 2022

Présidence : M. Stéphane BASQ

Présents : Mmes Béatrice MATHIEU et Sylvie TESSERAU,

MM. Jean Michel APERCE - Sébastien AUBINEAU - Jacques DANTAN - Christian DELCEL - Bruno DUPUIS - Daniel FRAUDEAU - Dominique GIRAUD - Patrice HERAULT - Laurent LARBALETTE - Eric MAIOROFF - Jean Louis OLIVIER - Jean Paul PEYNET - Laurent ROHARD - Christian SAVIGNY.

Assiste : Mme Adeline URANGA

Excusés : Mmes Karine GAVOIS et Maryse MOREAU
M. Philippe BARRITAUULT - Daniel GUERIN - Jean Michel GUILLET
MM. Anthony ALLOUIS (CTD PPF) - François JOSSE (CTD DAP)

CIVILITES

Félicitations

Le Comité de Direction félicite :

- L'équipe U17/U18 du G.J. Vallée Vienne et Moulière Chauvigny qualifiée pour les 32^{èmes} de finale de la Coupe Gambardella Crédit Agricole,
- Romain BOURDIN, Jeune Arbitre Régional de Valdivienne, pour son brillant parcours en Coupe de France des Arbitres (éliminé en 32^{ème} finale).

Condoléances

Le Comité de Direction présente ses sincères condoléances :

- A la famille de Roger GAULT, vice-président du District de la Vienne de Football de 2003 à 2016.
-

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS du PRESIDENT

➤ Rencontre avec les représentants de l'Association des Maires de la Vienne

La Présidente de l'Association des Maires de la Vienne, Mme Marie-Jeanne BELLAMY accompagnée de MM. Henri COLIN (maire de Lençloître), Dominique CHAINE (maire de Thuré) et Francis GARGOUIL (maire de Château Larcher), a reçu

MM Stéphane BASQ, Laurent LARBALETTE, Laurent ROHARD et Mme Adeline URANGA du District de la Vienne,

MM Frédéric LASNIER (président de Nieuil l'Espoir), Benoît LAVRARD (président d'Antran), Jean-Paul MESMIN (président de l'A.C.G. Foot Sud 86),

afin d'échanger sur la crise énergétique et notamment l'éclairage des terrains. Même si le souhait est de planifier les matchs le dimanche, un accord a été trouvé pour maintenir les rencontres le samedi soir en respectant les règles édictées par le président de la LF.N.A. (allumage des éclairages 45 minutes avant le coup d'envoi de la rencontre – extinction 30 minutes maximum après le coup de sifflet final).

Un communiqué commun sera transmis aux clubs et aux communes.

➤ Hommage à Roger GAULT

Le Président demande aux membres du Comité d'observer une minute de silence en la mémoire de Roger GAULT dont le décès est survenu le 7 décembre 2022 à l'âge de 89 ans. La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 10

décembre à MONTAMISE. Des membres honoraires et actifs du District étaient présents ainsi que des présidents de clubs.

Roger GAULT était un homme rigoureux doté d'une grande sagesse. Il était féru des règlements. Il savait tout. Il était un véritable livre ouvert et représentait la mémoire vivante pour le District. Une écoute toujours très attentive. C'était M. Règlement avec son crayon de bois qui donnait naissance à des rapports d'une qualité calligraphique qui émerveillait ses lecteurs.

➤ **Equipe de France Seniors Masculins**

Les membres du Comité adressent leurs plus vives et chaleureuses félicitations à Didier DESCHAMPS, son staff et les joueurs pour l'excellent parcours lors de la Coupe du Monde 2022 qui s'est déroulée au QATAR. Nous pouvons être fiers du parcours de l'Equipe de France. Une équipe formidable.

La FFF avait établi son budget sur la présence de l'équipe de France aux quarts de finale. L'excellent parcours de l'équipe nationale sera encore plus bénéfique pour le football amateur avec un retour de 28,5 millions d'euros et le nombre de licenciés jeunes devrait être en augmentation.

➤ **Séminaire des Présidents de District du vendredi 9 décembre à NIORT.**

Il a été abordé entre autres la loi visant à démocratiser le sport, notamment la réforme du corps électoral aux assemblées fédérales surtout pour celles qui sont électives.

Aujourd'hui, le corps électoral se scinde en deux parties : 63 % Ligues et Districts et 37 % clubs professionnels. Demain, il est prévu : 50 % pour les Ligues, Districts et peut être les Clubs professionnels et 50 % pour les clubs amateurs en vote direct.

Le Comex compte 14 personnes dont 2 membres de droit que sont les Présidents de la LFA et LFP.

Demain, le Comex devrait compter 28 membres : 7 licenciés ayant une qualité particulière, 5 imposés par la Loi (2 représentants du Sport du Haut Niveau, 1 médecin, 1 arbitre, 1 entraîneur) + 2 membres de droit que sont les Présidents de la LFA et de la LFP, plus d'autres membres, soit une liste de 21 membres, tout en soulignant que la parité devra être respecté : 14 hommes ; 14 femmes.

Des groupes de travail sont mis en place dont un sur la participation des clubs auquel participera Matthieu RABBY, président du District des Pyrénées Atlantiques, et un sur la représentation de certains acteurs et la parité du Comex.

Au niveau de la Ligue, la parité sera à respecter à compter de 2028.

➤ **Nouvelle filière formation des éducateurs avec une nouvelle architecture**

Une filière bénévole va être mise en place conformément à la Loi du Sport. Cette réforme nécessitera une formation de tous les acteurs (conseillers techniques, élus et cooptés). Le Président de la Ligue souhaite que le statut des éducateurs dans chaque District soit revu et que l'éducateur du championnat de Départemental 1 soit en possession du diplôme CRFS.

- Certificat responsable école de football : 70 heures de formation théorique et pratique
- Certificat responsable Football Seniors : 48 heures de formation théorique et pratique
- Des équivalences et un tuilage seront mis en place notamment par rapport aux CFF 1 à 4.

La mise en place doit être effective pour la saison 2023 /2024.

➤ **Arbitrage**

Une aide financière exceptionnelle de 900 000 euros sera attribuée aux Ligues et Districts et elle comprend :

- une enveloppe territorialisée de 435 000 euros (basée sur 1/3 pour l'effectif des licenciés ; 1/3 pour le nombre de clubs et 1/3 pour l'effectif d'arbitres),
- une enveloppe pour les Districts de 442 500 euros : 2 500 euros pour le développement et 1 000 à 3 000 euros pour la promotion. Cette dernière sera versée le 15 janvier 2023. Le District percevra une somme de 5 000 € plus une part territorialisée.

➤ **Informatique :**

Les centres de gestion ont été confrontés à de nombreux incidents en début de saison (des dysfonctionnements tant sur Foot2000 que sur les logiciels des centres de gestion. Une amélioration est constatée même si ce n'est pas parfait.

D'autre part, une refonte de FOOT 2000 est en cours avec le module des compétitions et Portail Clubs.

➤ **Collège des Présidents de District et de Ligue le samedi 10 décembre 2022 à Paris**

Le Président n'a pu y assister eu égard aux obsèques de Roger GAULT. Il a été abordé les principales modifications qui seront présentées et soumises au vote lors de l'assemblée fédérale fixée le 7 janvier 2023 à Paris :

- Article 16 du Statut des Educateurs et l'article 29 du Statut de l'Arbitrage : La double licence arbitre / entraîneur,
- Article 71 : proposition d'ajouter une disposition permettant de jouer ou d'arbitrer avec un défibrillateur ou un stimulateur cardiaque,
- Article 106 : transfert international ou premier enregistrement d'un joueur mineur étranger, notamment sur le cas des joueurs mineurs étrangers ayant été contraints de fuir leur pays pour des raisons humanitaires,
- Article 117- c : dispense du cachet mutation pour le joueur ou la joueuse ayant été licencié(e) au moins 5 saisons consécutives dans un club dit « formateur » entre la catégorie U6 à U13 ; et qui après avoir quitté ce club pour rejoindre un autre club pour diverses raisons, revient dans son club formateur, à tout moment jusqu'en U18 et dans la limite d'une fois à partir de la catégorie U19 et sans que soit perçu le droit de changement de club,
- Article 155-1 : mixité des joueuses afin de permettre aux joueuses U14F de pouvoir jouer avec l'équipe U15 et donc d'autoriser des jeunes filles à jouer avec des garçons d'un an de plus,
- Barème Disciplinaire : pour les comportements répréhensibles visant des arbitres, augmentation des sanctions actuellement prévues dans le barème disciplinaire de l'article 8 à l'article 13.4,
- Article 10 du règlement du Label Jeunes FFF Crédit Agricole : Les conditions de retrait du Label,
- Article 6 du règlement des Championnats de National 1 et 2 : suppression des équipes réserves dans le calcul du mini championnat en cas de départage pour l'accession en National 1,
- Article 3 du règlement du Championnat National 3 : harmonisation des pratiques à travers les différentes Ligues régionales en adoptant une position unique dans la détermination des règles d'accession de R1 en N3 au terme des saisons 2023/2024 et 2024/2025.

➤ **Subventions à l'Amicale des Educateurs de la Vienne et l'Union Nationale des Arbitres de Football du 86**

Le président propose aux membres du Comité d'augmenter de 0,50 € la cotisation du District aux deux associations, soit 3 € par adhérent. Les membres du Comité valident à l'unanimité cette proposition.

➤ **Travaux divers**

Stéphane BASQ informe les membres du Comité de demandes de devis pour l'installation de :

- bornes électriques : dépense validée par le Comité de Direction,
- panneaux photovoltaïques : le Comité de Direction donne son accord pour faire une étude de projet.

➤ **Prochains rendez-vous**

Le Président communique les dates de ses prochains rendez-vous :

- Le mardi 10 janvier 2023 avec Mme Florence JARDIN, présidente de Grand Poitiers,
- Le mercredi 11 janvier 2023 avec Mme Léonore MONCOND'HUY, maire de Poitiers.

INFORMATIONS de la SECRETAIRE GENERALE

➤ **Retour sur les assemblées générales du District de la Vienne de Football le vendredi 25 novembre 2022**

Les assemblées générales se sont déroulées en présence de Messieurs :

- Eric GHIRLANDA, maire de St Georges les Baillargeaux,
- Christophe STEPHANT, conseiller municipal de St Georges les Baillargeaux,
- François BEGOIN, président de Chasseneuil St Georges Football Club
- Philippe LE YONDRE, Trésorier Général de la Ligue du Football Amateur
- Saïd ENNJIMI, Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine,
- Pascal MIREBEAU, Trésorier Général de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine,
- Patrick GIRARD, Président du CDOS,
- Loïc LAURENT, Directeur Départemental U.N.S.S. de la Vienne,
- Patrick BALLON, Conseiller Sportif au Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Sur les 139 clubs convoqués, il a été recensé 24 clubs absents et 10 pouvoirs donnés à un dirigeant d'un autre club.

Les clubs absents ci-dessous seront amendés :

- ✓ Le Vigeant, St Rémy sur Creuse : 143 € pour 3 absences consécutives aux A.G.
- ✓ Valdivienne : 117 € pour 2 absences consécutives aux A.G.
- ✓ S.O. Châtelleraut et Stade Poitevin Football Club : 112 €
- ✓ Châtelleraut Portugais et Ozon F.C. : 70 €
- ✓ L'Envigne : 60 €
- ✓ Adriers, Bonnes, Buxeuil, Ceaux La Roche, Champigny, Colombiers, Haims, Les Ormes, Les Roches La Villedieu, Les 3 Moutiers, Moncontour, Orches, Sammarçolles, Sillars, Usseau, Vernon : 49 €.

Tous les points abordés lors de cette Assemblée Générale seront détaillés dans le Journal Vienne Hebdo spécial compte rendu Assemblée Générale, à savoir :

- ✓ Les modifications des Statuts du District de la Vienne de Football
- ✓ Le bilan financier 2021 / 2022
- ✓ L'organisation des compétitions,
- ✓ La présentation de « Professionnalisation Emploi Sportif »,
- ✓ La présentation de la Journée Caritative,

Remerciements chaleureux à la municipalité et aux dirigeants du club de Chasseneuil St Georges pour l'organisation de cette assemblée ainsi que le verre de l'amitié.

➤ **Effectif Foot Loisirs** (amendes en cas de licences manquantes)

Les membres du Comité sont informés des clubs ou sections ne remplissant pas les obligations en nombre de licences, sachant que ces derniers ont été informés par mail le 10 novembre 2022. Il est décidé d'appliquer l'amende de 5€ par licence manquante.

Clubs (11 licences obligatoires) :

Secours Catholique => 4 licences X 5€ = 20€

Sections (9 licences obligatoires) :

Availles en Châtellerauld => 2 licences X 5€ = 10€
Châtellerauld Portugais => 5 licences X 5€ = 25€
La Pallu => 2 licences X 5€ = 10€
Naintré => 7 licences X 5€ = 35€
Savigné => 9 licences X 5€ = 45€
Stade Poitevin Football Club => 9 licences X 5€ = 45€
Thuré-Besse => 1 licence X 5€ = 5€

➤ **Membres de commissions non licenciés**

Certains présidents de commissions sont informés de l'absence de licence pour un ou des membres de leur commission. Sans une régularisation avant le 15 février 2023, ils ne seront plus convoqués aux travaux des commissions concernées.

➤ **Effectifs au 18/12/2022 (en pièce jointe)**

En date du 18/12/2022, le District recense 16 228 licenciés (16 083 au 18/12/2021) soit 145 licenciés supplémentaires.

La plus forte augmentation est enregistrée chez les U12/U13 masculins, U14/U15 féminines, le Foot Loisir, les dirigeant(e)s et les animateurs / éducateurs fédéraux.

Cependant, les catégories Séniors et Football d'animation masculins connaissent une forte baisse.

➤ **Clubs récompensés lors de la soirée de remise des Labels Fédéraux au Crédit Agricole le 16 décembre 2022**

Trente récompenses ont été remises aux clubs ci-dessous en présence de Sidney GOVOU :

6 clubs labellisés FFF-CA

- Jeunes Espoir : La Pallu – GJ Vallée Vienne et Moulière-Chauvigny – GJ 3 Vallées 86
- Jeunes Excellence : Montmorillon
- EFF Bronze : Nieuil l'Espoir
- EFF Or : Montmorillon

Un prix d'encouragement Label FFF-CA : Neuville

17 « champions » des différents championnats Seniors – Féminins – Jeunes

- D1 : Ozon
- D2 : Chauvigny (3)
- D3 : Stade Poitevin (3)
- D4 : Quinçay
- D5 : Smarves-Iteuil (2)
- D6/Renaudie : Colombiers (2)
- Féminines D1 : SO Châtellerauld (2)
- Féminines D2 : Stade Poitevin
- U17/U18 D1 : GJ Vallée Vienne et Moulière-Chauvigny
- U17/U18 D2 : St Benoît
- U15 D1 : Ligugé/Smarves-Iteuil/Fontaine/Nouaillé
- U15 D2 : Poitiers 3 Cités
- U13 D1 : Dissay
- U13 D2 : Châtellerauld Portugais
- U13 D3 : Nouaillé/Les Roches la Villedieu
- U14-U17F : La Chapelle Bâton
- U11-U13F : Stade Poitevin

5 coups de cœur

- District : Jardres
- Dirigeants : Jouhet Pindray
- Educateurs : SO Châtellerauld
- Arbitres : Poitiers ASAC
- Féminines : Nieuil l'Espoir (+ « champion » Seniors à 8)

D'autre part, lors de cette soirée, Jean-Paul BOUTILLET a également été récompensé pour son engagement bénévole.

➤ **Label Seniors LFNA**

A la date du 15 décembre 2022, 14 dossiers sont déposés au titre du Label Séniors LFNA. Suite à l'étude de l'ensemble de ces dossiers, un courrier, précisant les points bloquants et sollicitant un rendez-vous, sera transmis aux clubs.

➤ **Cotisation des membres indépendants**

Le District a enregistré le paiement de la cotisation membre individuel de M. Dominique CANTET.

JOURNEE CARITATIVE

Un point d'avancement sur les différents événements de cette journée est effectué par Jean-Paul PEYNET. A ce jour 21 clubs ont commandé pour 11 200 tickets de tombola et les membres du Comité participent également à la vente de tickets.

ARBITRAGE

Sébastien AUBINEAU, président de la CDPA, a communiqué la liste des accompagnateurs et des observateurs conseils (en annexe).

Il soumet au Comité de Direction la nomination des arbitres ci-dessous, sous réserve de la validation de la séance bilan n°8.

- 6 arbitres séniors : Romain ABOT (Chauvigny), Omar BOINA (Poitiers Gibauderie), Assane SAVADOGO (Rouillé), Antoine THUBERT (Poitiers ASAC), Julien TRANCHANT (Vouneuil sur Vienne), Allan VIOLLEAU (Coussay en Mirebeau),
- 4 jeunes arbitres : Kiwyan LOUEDEC (Cissé), Nathan MAILLET (Nieuil l'Espoir), Lilian TERRONES (Coussay les Bois), Antonin VINCELOT (Neuville)

Les membres du Comité valident ces nominations.

Le règlement du Challenge de l'Arbitrage, transmis précédemment aux membres du Comité, est validé à l'unanimité.

ETHIQUE ET PREVENTION

Dominique CANTET soumet aux membres du Comité de Direction la validation des règlements Challenges « Ethique » et « Ethique et Convivialité ».

Les membres du Comité valident ces deux Challenges.

ACTIVITES REALISEES

Mardi 8 et 22 novembre, mardi 6 décembre 2022

➤ **Formation BMF CREPS au District**

14 participants : Yonis ABDI GOULED (Poitiers 3 Cités), Mathis BENETRAULT et Jérémy DUCELIER (Migné Auxances), Adrien BOUCHET (Pays Mellois), Thomas CAILLE (Mauzé sur le Mignon), Théo CHARLES (Loudun), Néo CHOLLET (Sud Vendée Football Benêt Damvix Maillé), Simon GEFFARD

(Chauray), Valentin GERMON (Saint Varent Pierregeay), Tom JOLLY (Ruffec), Nino LEMARCHANT (Vouneuil Béruges), Nathan SAUVION (Jarnac), Aymerick TRIQUARD (Rouillé),

2 absents excusés : Maxence PIN et Louis TABIRY (Naintré)

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et François JOSSE (CTD DAP)

Jeudi 10 et jeudi 17 novembre 2022

➤ **Formation Module U9 au District**

2 participants les jeudi 10 et jeudi 17 novembre 2022 : Christophe GOUIN et Hugues MITAULT (L'Envigne),

10 participants le jeudi 10 novembre et absents non excusés le jeudi 17 novembre 2022 : Adrien AUVRAI (Fontenay Rohan Rohan), Pierre BILLAUDEAU (Sud Gâtine), Erwan DROUET et Clément GAUTREAU (Chasseneuil St Georges), Simon GUIGNARD (Vouillé), Maxence LACOMA GORON (Thouars Foot 79), Eliot MAZEAU (Montamisé), Noah MORILLON (QUINCAY), Bastien PICARD (Val de Boutonne 79), Antonin POINET (Lezay),

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et François JOSSE (CTD DAP) le jeudi 10 novembre 2022

Mercredi 16 novembre 2022

➤ **Stage détection U14 Filles à Avanton**

45 présentes

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Jean-Claude BARRAULT, Jean-Paul BLOT, Patrick ECALLE, Nadège RABOISSON, Julie BRUNET, Léa VAUCELLE et Chloé CHEVALIER

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour leur accueil.

Vendredi 18 novembre 2022

➤ **Ecole d'arbitrage n°2 au District**

33 participants : Daniel ABDOURAHAMANI (Ouzilly), Pierick ALCOBENDAS MONINO et Geoffrey RETAILLEAU (Château Larcher), Walid BENAZZOUZ (Châtelleraut Portugais), Omar BOINA et Mouray SAID (Poitiers Gibauderie), Romain BOURDIN (Valdivienne), Mounir BOUSBAA (Ozon FC), Alexandre DEMASSIEUX et Ludovic DUBOIS (Nieuil l'Espoir), Vincent DURAND et Patrick GALLOT (ACG Foot Sud 86), Loïc EPAIN (Vicq sur Gartempe), David FERREIRA COELHO (Nouaillé Maupertuis), Eric FRECHIN (Valence en Poitou Olympic Club), Axel GIRAUD et Max MESSENGER (Jaunay Marigny), François HEE (District), Benoît LAVRARD (Antran), Ronan LE COARER (St Julien l'Ars), Aymeric LE CORRE (Fontaine le Comte), Alexandre MARTEAU et Baptiste NEDELEC (Poitiers CEP 1892), Jonathan MONNEREAU (Fleuré), Dagit NKAMBA NZINGA (Chauvigny), Clément PARILLAUD (Stade Poitevin), Emmanuel PINEAU (Blanzay), Stéphanie PROUST (Jardres), Tom RICHARD (Lhommaizé), Kassim RIDAY (Poitiers 3 Cités), Pablo STIL (District), Thor TRUTON (Usson L'Isle), Benoît VANWINSBERGHE (Beaumont St Cyr),

Encadrement : Albert BOUCHET, Bruno DUPUIS et Tanguy FLOZE

Mercredi 23 novembre 2022

➤ **Certification C.F.F.1 à Mignaloux**

5 participants : Dleynaba BA (S.O. Châtelleraut – non admise), Benoît BOUTY (Mignaloux Beauvoir – admis), Yoann DEGUEULE (Leignes sur Fontaine – non admis), Mickaël GOHAUD (Neuille de Poitou – admis), Cassandra GUIGNARD (Thuré Besse – admise),

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Jean-Paul BLOT et François JOSSE (CTD DAP).

Remerciements au Grand Poitiers pour le prêt des installations et au club pour leur accueil.

Vendredi 9 décembre 2022

➤ **Formation observateurs au District**

8 participants : Ludovic AUGER (Montmorillon), Benjamin CHARTREUX (Châtain), Mathieu DOUSSELAIN (St Savin St Germain), Maxence GUILLEBAULT (St Léger de Montbrillais), François HEE (District), Fabrice IMBERT (Chauvigny), Patrick JALLADEAU (CDA 86), Clément PARILLAUD (Stade Poitevin FC),

Encadrement : Bruno DUPUIS

Vendredi 9 au dimanche 11 décembre 2022

➤ **Formation Initiale Arbitres au CREPS de Poitiers**

18 participants : Claudio ANDAUR (Smarves Iteuil - reçu), Michael ANTIGNY (St Saviol - reçu), Dorian CHARLES (Lavoux-Liniers - reçu), Esteban CHARRE et Enzo GUILLET (Verrières - reçus), Nathan COLIN et Timéo ROBERT (Celles Verrines - échecs), Jonathan DAMAVILLE (Loudun - reçu), Brahim KELBAZ et Mustapha KHOUDI (Sommières St Romain - échecs), Alexandre DUBOIS – échec et Fabien LEGER – reçu (Availles en Châtellerauld), Quentin FERRET (Montmorillon - échec), Kyllian GABORIEAU (Stade Poitevin FC - reçu), Kabo HAROUN (Ligugé - reçu), Jonathan NZIENGUI DOUKAGA - reçu et Moussa Rida SADIK - échec (Poitiers ASAC), Nicolas RIQUET (Boivre Sporting Club 2015 - reçu),

Encadrement : Sébastien AUBINEAU et Damien CHASTANG

Lundi 12 au jeudi 15 décembre 2022

➤ **Modules U13 et U15 au District**

15 participants : Yonis ABDI GOULED (Poitiers 3 Cités), Mathis BENETRAULT et Jérémy DUCELIER (Migné Auxances), Thomas CAILLE (Mauzé sur le Mignon), Orlane CHARBONNEAU (ASM), Théo CHARLES (Loudun), Néo CHOLLET (Sud Vendée Football Benêt Damvix Maillé), Eric DOLCI (Champdeniers Pamplie), Simon GEFARD (Chauray), Valentin GERMON (Saint Varent Pierregeay), Tom JOLLY (Ruffec), Nino LEMARCHANT (Vouneuil Béruges), Nathan SAUVION (Jarnac), Louis TABIRY (Naintré), Aymerick TRIQUARD (Rouillé),

2 participants 3 jours sur 4 : Adrien BOUCHET (Pays Mellois) du 12 au 14 décembre 2022, Maxence PIN (Naintré) du 13 au 15 décembre 2022

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), François JOSSE (CTD DAP) et Tony RICHARD

Samedi 17 décembre 2022

➤ **Formation administrative arbitres stagiaires au District**

18 participants : Claudio ANDAUR (Smarves Iteuil), Michael ANTIGNY (St Saviol), Léo BOUTET (Châtellerauld Portugais), Dorian CHARLES (Lavoux-Liniers), Jonathan DAMAVILLE (Loudun), Kyllian GABORIEAU (Stade Poitevin FC), Kabo HAROUN (Ligugé), Jonathan NZIENGUI DOUKAGA (Poitiers ASAC), Nicolas RIQUET (Boivre Sporting Club 2015),

Encadrement : Sébastien AUBINEAU, Maxence GUIN et Patrick RIVIERE

Prochain Comité, lundi 23 janvier 2023

Le Président

Stéphane BASQ

La Secrétaire Générale

Béatrice MATHIEU